

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12065

Réunion publique d'information organisée le jeudi 23 mai 2024 à 18h30

Salle de l'Europe - Hôtel Communal – 31/1 avenue des Casernes – au 1er étage

Inscription obligatoire - urbanisme@etterbeek.brussels ou 02/627 27 58

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Beckers 6

Objet de la demande : Rénover complètement la chapelle aux Jardins de la Chasse en changeant la chapelle en espace polyvalents pour y accueillir des asbl, démolir la sacristie, créer un espace foyer et aménager les abords.

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'équipement d'intérêt collectif ou de service public, zones d'habitation

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU ;
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- application de la prescription particulière 8.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant)

L'enquête publique se déroule du 15/05/2024 au 29/05/2024.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 11 juin 2024, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 29/05/2024** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 17/04/2024

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.